

Le gouvernement wallon et SPGE s'engagent pour l'épuration et la protection de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
March 2011

Un nouvel accord de 200 millions d'euros pour l'épuration des eaux en Wallonie a été conclu entre la Banque européenne d'investissement - BEI, le gouvernement Wallon et la SPGE - Société Publique de Gestion de l'Eau, pour poursuivre l'important programme d'investissement qui permettra à la Wallonie d'être équipée d'infrastructures modernes et efficaces pour l'épuration et la protection de l'eau, ainsi que de satisfaire aux directives européennes en la matière.

C'est à l'occasion de l'inauguration de la station d'épuration de Namur-Brumagne, un ouvrage important faisant partie de ce programme, que Philippe Maystadt, président de la Banque européenne d'investissement et Jean-Luc Martin et Michel Cornelis, représentant la SPGE, ont signé les contrats pour une première tranche de 100 millions d'euros sur 200 millions approuvés par la BEI. Ceux-ci ont été appuyés par une lettre dite "de confort" signée, pour la Région Wallonne, par le ministre de l'Économie, Jean-Claude Marcourt et le ministre de l'Environnement, Philippe Henry. Avec ce nouvel engagement, c'est 1 milliard d'euros que la BEI aura prêté à la SPGE depuis 2004 pour permettre d'accomplir ces investissements indispensables en Wallonie. En effet, la Belgique, et la Région Wallonne en particulier, accusaient un retard important dans le domaine de la gestion de l'eau tel que définie par la directive européenne relative au traitement des eaux urbaines et résiduelles ; une situation en voie d'être réglée avec la réalisation de l'ambitieux programme entrepris par la SPGE. Les résultats sont probants, puisqu'aujourd'hui, le taux d'épuration atteint 78 % en Wallonie. Avec la mise en service de la station de Namur-Brumagne, il sera de 81 % ; celle-ci va permettre en effet de franchir une étape de plus dans la mise en conformité des agglomérations wallonnes de plus de 10 000 équivalent-habitants. Et ce taux devrait être porté à près de 95 % fin 2012.

C'est cette approche volontariste, pour la qualité de l'environnement et pour se conformer, le plus rapidement possible, aux exigences européennes, ainsi que les réalisations et les résultats obtenus qui ont été soulignés par Philippe Maystadt, le président de la BEI, et Janez Potocnik, commissaire européen pour l'environnement, qui avait accepté de prendre part à la cérémonie.

Pour la BEI, la protection de l'environnement est un objectif prioritaire. Elle y consacre une part importante de ses financements, soit quelque 102 milliards d'euros sur les 5 dernières années, dont 53 milliards pour la gestion de l'environnement naturel (l'eau, l'air et les déchets) ; 14 milliards uniquement pour le domaine de l'eau. En Belgique, la BEI a prêté 2,5 milliards pour les réseaux d'égouttage et l'assainissement des eaux usées en Wallonie, en Région Flamande et en Région de Bruxelles-Capitale (principalement pour les investissements de la SPGE, d'Aquafin et d'Hydrobru), ainsi que pour la modernisation des réseaux de distribution (avec la SWDE-Société Wallonne des Eaux et le

CILE-Compagnie Intercommunale Liègeoise des Eaux).Â

SPGE - BEI 18-03-2011